



Déposé le : 30 novembre 2016

No. : CEI-149

Le

Secrétaire : Anik Laplante

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

Nom de l'entreprise :

Objet : Avis de non-conformité

Nous vous informons que, lors de la vérification du dossier de l'entreprise [nom de l'entreprise], nous avons constaté que

Selon la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c. P-44.1), l'entreprise est responsable de vérifier la légalité et l'exactitude du contenu des déclarations qu'elle transmet au Registraire des entreprises. De plus, elle doit mettre à jour les renseignements qui la concernent dans les 30 jours suivant la date où survient un changement ou dans tout autre délai que prévoit la loi.

L'article 73 de la Loi sur la publicité légale des entreprises prévoit également qu'une entreprise qui ne se conforme pas à ses obligations légales doit corriger la situation dans les 60 jours suivant la date de la demande faite par le Registraire. Vous devez donc transmettre à ce dernier une déclaration de mise à jour concernant les renseignements demandés dans les 60 jours suivant la date de cet avis de non-conformité.

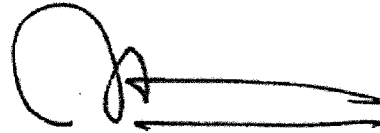
Vous pouvez produire cette déclaration en utilisant les services en ligne accessibles dans notre site Internet au www.registreentreprises.gouv.qc.ca. Si vous désirez obtenir la version papier de ce formulaire, veuillez en faire la demande auprès de notre service à la clientèle.

Notez que le fait de ne pas produire une déclaration de mise à jour à l'intérieur du délai de 60 jours constitue une infraction au sens de l'article 153 de la Loi sur la publicité légale des entreprises. Selon l'article 159 de cette même loi, quiconque commet cette infraction est passible d'une amende d'au moins 400 \$ et d'au plus 4 000 \$ s'il s'agit d'une personne physique, et d'une amende d'au moins 600 \$ et d'au plus 6 000 \$ dans les autres cas. De plus, le Registraire pourrait procéder à la radiation d'office de l'immatriculation de l'entreprise sans aucun autre avis.

...verso

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter notre site Internet, ou communiquer avec notre service à la clientèle au 418 644-4545 si vous êtes de la région de Québec, au 514 644-4545 si vous êtes de la région de Montréal ou encore, sans frais, au 1 877 644-4545 si vous habitez une autre région.

Nous comptons sur votre collaboration.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded initial 'V' followed by a series of loops and a long horizontal stroke that ends in a double-headed arrow.

Valérie Dran
Service de l'expertise et de la qualité
du registre